Cassard Jacques - Extrait de : La Marine et les Grands Marins Français – Auteur : Raoul Postel ancien magistrat aux Colonies – Librairie générale de Vulgarisation (A, Degorce) 1887 – Droits : domaine public – Sources :

JACQUES CASSARD.
Capitaine de vaisseau
1672 - 1740

Un nom trop oublié aujourd'hui est celui de **Jacques CASSARD**, né à Nantes en 1672. Fils d'un capitaine de la marine marchande, il avait fait son apprentissage de marin à Saint-Malo, suivit **POINTIS** dans son expédition de Carthagène et sut, dans le périlleux service des galiotes à bombes, se faire remarquer de cet officier-général. Dès le commencement de la guerre de la Succession d'Espagne, Cassard avait repris la course pour le compte de quelques habitants de sa ville natale, et le bruit de ses exploits parvint jusqu'à la cour. Louis XIV, curieux de le voir, le fit appeler à Versailles et, après un instant d'entretien, lui annonça qu'il lui donnait une gratification et le nommait lieutenant de frégate. Cassard prit part successivement à nos opérations maritimes les plus importantes. En 1710, tous nos grands noms ayant disparu, **Du CASSE, DUGUAY-TROUIN** et **CASSARD** remplissaient à peu près à eux seuls toute la scène navale.

Au commencement de 1712, Cassard appareillait de Toulon avec trois vaisseaux, cinq frégates et deux bricks, ayant sous ses ordres l'élite de la noblesse française et des équipages de choix. Il se proposait d'aller déloger les Hollandais et les Anglais du Nouveau-Monde. Chemin faisant, « pour charmer les ennuis de la traversée », Cassard, qu'une tempête avait rapproché des îles du Cap-Vert, proposa à ses officiers un coup de main sur Santiago, dont la capitale Ribera-Grande devait par ses richesses les dédommager amplement de leurs peines. L'attaque fut si brusque que le gouverneur, la garnison et les habitants, frappés de stupeur, demandèrent à capituler. Le commandant français y consentit ; mais, pendant qu'il fixait avec les notables les conditions de la rançon, les Portugais, honteux et revenus de leur frayeur, lui déclarèrent qu'ils rompaient la conférence. Exaspéré par ce manque de loyauté, Cassard ordonna l'assaut. Ribera-Grande fut pillée d'abord, brûlée ensuite.
Des îles du Cap-Vert, Cassard se rendit à La Martinique, où il renouvela ses vivres et ses munitions. Les célèbres flibustiers de Saint-Domingue, qui le connaissaient de longue date, lui demandèrent à l'accompagner dans les expéditions qu'il méditait, ce qu'il accepta, et renforcèrent sa flottille de quelques excellents bâtiments légers. Secondé par ces hommes déterminés, Cassard débuta par l'attaque de l'île de Montserrat, que les Anglais venaient d'occuper : il n'y rencontra pas plus de résistance qu'à Ribera-Grande. La conquête d'Antigoa ne lui coûta pas davantage, tant était grande la terreur de son nom. Enhardi par ces succès, et désireux de balancer la gloire dont Duguay-Trouin venait de se couvrir à Rio-Janeiro, le commandant français résolut d'emporter Surinam, capitale de la Guyane Hollandaise.
Le 10 octobre, il mouillait devant la place, qu'il espérait surprendre. Mais les Hollandais, sur leurs gardes, se tenaient prêts à une résistance vigoureuse. C'est alors que Cassard prouva qu'à ses talents de marin il joignait ceux d'un ingénieur consommé. La ville de Surinam, assise sur les bords d'un fleuve dont tous les points de débarquement étaient défendus par des batteries formidables, possédait elle-même des fortifications régulières, mais qui pourtant ne couvraient que la partie regardant le fleuve, les Hollandais ayant pensé que l'autre côté se trouvait suffisamment protégé par une immense étendue de forêts marécageuses, regardées comme impénétrables. Cassard mit à profit cette imprudente sécurité : pendant que ses vaisseaux occupaient les forts de la rive, il jetait dans les bois une compagnie de cent hommes qui, la hache à la main et se servant des arbres abattus pour former une espèce de chaussée, parvinrent à s'ouvrir, après des efforts inouïs, un chemin vers Surinam. Une fois la route frayée, Cassard, à qui rien ne semblait impossible, envoya un second détachement avec une batterie de mortiers et de gros canons. Vingt fois ces énormes masses de fer disparurent presque entièrement dans la boue ; mais rien ne rebuta les Français guidés par leur chef, et bientôt Surinam, à la fois foudroyé par l'artillerie des vaisseaux et par une batterie de mortiers, se vit dans la cruelle alternative de se rendre ou d'être enseveli dans ses ruines. Les habitants exigèrent qu'on mit bas les armes, et ils offrirent à Cassard la moitié des revenus de la colonie pendant un an

s'il consentait à s'éloigner. Cette proposition, qui mettait à la disposition du vainqueur une somme de plus de deux millions quatre cent mille livres, fut accueillie, et la rançon payée partie en argent, partie en sucre et « en nègres ». Pour la troisième fois, Cassard revint à La Martinique avec ses vaisseaux tellement encombrés de dépouilles que la prospérité de cette colonie s'en accrut presque subitement.

Après avoir ravitaillé ses vaisseaux, il cingla vers Saint-Eustache et Curaçao. La première, trop faible pour se défendre, se racheta ; quant à la seconde, fière d'avoir repoussé le vice-amiral **Jean d'ESTRÉES** en 1678, elle rejeta avec hauteur toutes les sommations. L'attaque fut donc décidée. Le 18 février 1713, Cassard opéra sa descente dans la baie de Sainte-Croix, à cinq lieues de la capitale de l'ile. Si les Hollandais se fussent contentés de se renfermer dans la place et d'en abandonner les approches, il est probable que les assaillants eussent éprouvé de sérieuses difficultés ; mais le gouverneur voulut marcher au-devant des Français. Ceux-ci le chargèrent avec une telle impétuosité que, malgré les difficultés du terrain, ils enfoncèrent ses troupes, qui se replièrent en désordre vers un camp retranché assis sur la route même de la baie de Sainte-Croix à la ville de Curaçao. Sans donner à l'ennemi le temps de se reconnaître, Cassard fait alors aborder ce camp ; il y entrait un des premiers, quand une balle l'atteint au pied et le renverse. A cette vue, les Français plient ; mais le chevalier **d'ESPINAY**, à la tête d'une vingtaine de flibustiers, relève son chef, se précipite au milieu des Hollandais et ramène les assaillants à la charge. Ce ne fut plus qu'une épouvantable boucherie, les Hollandais se faisant tuer plutôt que de reculer ; un petit nombre d'entre eux put regagner la place, où ils portèrent la consternation. Les Français les y suivirent, le 26, et commencèrent le bombardement. Privés de leurs plus braves défenseurs, et pour éviter des dégâts terribles, les habitants rachetèrent leur ville moyennant 600,000 livres, immédiatement comptées.

La blessure de Cassard le forçait à prendre du repos. Pendant qu'il guérissait à La Martinique, une autre escadre française arriva, commandée par une créature du ministre **PONCHARTRAIN**, ce qui remettait Cassard en sous-ordre. Il préféra rentrer en France, non sans avoir encore dispersé, chemin faisant, une flotte anglaise et pris deux vaisseaux de guerre. En débarquant à Toulon, il apprit qu'on l'avait nommé capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. C'était peu, somme toute, pour tant d'exploits. Son caractère, naturellement taciturne, s'exaspéra de ce qu'il considérait comme un déni de justice : il se retira du service.

En 1733, le bruit se répandit que le roi Louis XV, sortant de son apathie, allait armer pour punir les outrecuidances anglaises. A cette nouvelle, tous les vieux loups de mer en retraite, — il n'en restait plus guère ! — arrivent à Versailles et offrent de nouveau leur expérience et leurs bras. Parmi eux, Cassard, ayant endossé un vieux pourpoint qu'avait troué jadis plus d'une balle ennemie. Comme quelques marins de cour, pimpants et musqués, toisaient avec mépris le modeste vieillard, Duguay-Trouin, qui se trouvait là, cria brusquement à ces coureurs d'antichambre : « Comment ! vous portez les insignes de la marine et vous ne connaissez pas Cassard ! Cassard, le plus grand homme de guerre qui nous reste ! Je donnerais toutes les actions de ma vie pour une des siennes. Avec un seul vaisseau il faisait plus que nous avec une escadre entière. » Ce trait, qui honore les deux héros, peint suffisamment par contre la triste cour de Louis XV.

Si, encore, l'on s'y fût borné à railler et à méconnaître Cassard ! Mais quand il se permit de réclamer, avec une vivacité très excusable, le remboursement de trois millions qu'il avait avancés à l'État sur ses prises dans les années malheureuses de Louis XIV, on lui répondit en le faisant jeter dans les prisons du château de Ham, où il languit jusqu'à sa mort, arrivée en 1740. L'ingratitude succédait ainsi à l'oubli. Comment ne pas mépriser et haïr de pareilles époques ?

———————

Ancestrail

Cassard Jacques - Extrait de : La Marine et les Grands Marins Français – Auteur : Raoul Postel ancien magistrat aux Colonies – Librairie générale de Vulgarisation (A, Degorce) 1887 – Droits : domaine public – Sources :



Ancestrail